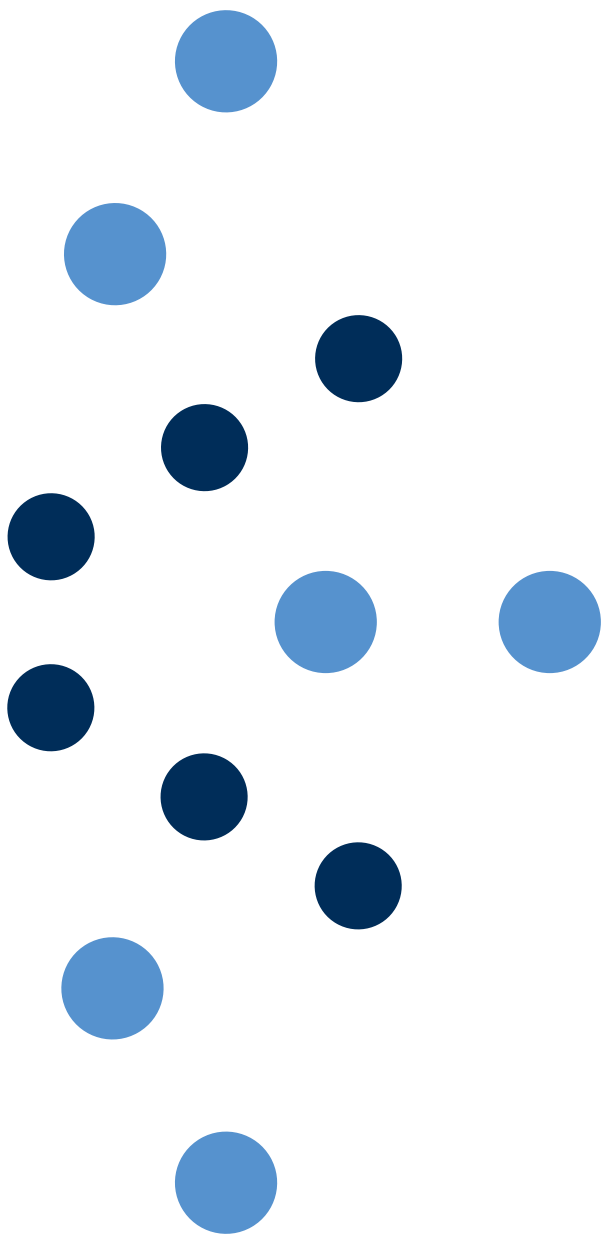




# RAPPORT D'ACTIVITÉ

---

# 2016



# Sommaire

## 1 - Une grande école de santé publique

- Enjeux et missions p.4
- Une école intégrée dans un large réseau de partenaires p.6
- Les départements d'enseignement et de recherche p.8
- Le laboratoire p.8

## 2 - Des formations pour tous les cadres du système de santé

- Les formations pour la fonction publique p.10  
Les formations diplômantes
- La formation continue p.14
- La formation par la recherche p.16

## 3 - Une recherche internationale en santé publique

- Une stratégie de recherche et d'expertise lisible et visible p.17
- Les équipes labellisées p.18
- Les chaires p.19
- Les thèmes de recherche p.20

## 4 - L'expertise de l'EHESP : quelques illustrations p.24

## 5 - Des acteurs, des ressources p.26



# 1

# Enjeux et missions

*L'Ecole des hautes études en santé publique a été créée par la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, par transformation de l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes. Elle a conservé l'ensemble des missions de l'école de service public, dont la formation des fonctionnaires en charge des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social, et de l'inspection-contrôle-évaluation des programmes de santé publique et des établissements, du pilotage de ces programmes, du management des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, de la veille et sécurité sanitaire, de la santé scolaire et du génie sanitaire. Ces missions ont été élargies par le législateur. Ainsi l'EHESP est également chargée d'assurer un enseignement supérieur en santé publique, en réseau avec des établissements partenaires, d'animer ce réseau, de contribuer à la recherche en santé publique et de développer les relations internationales dans son champ de compétences.*

*L'année 2016 s'est caractérisée pour l'EHESP par la poursuite de la mise en œuvre des engagements inscrits dans son Contrat d'objectifs et de performance 2014-2018. C'est également une année marquée par le renouvellement complet de ses instances de gouvernance, le déploiement de son plan pluriannuel d'efficacité et d'amélioration de la performance au service de ses missions et de ses usagers, et par une transformation significative de son campus rennais avec l'ouverture de deux nouveaux bâtiments dédiés à la recherche, la formation et l'expertise.*

## Une nouvelle mandature pour ses instances de gouvernance

Un moment important de la vie institutionnelle et démocratique de l'EHESP s'est déroulé au printemps 2016, avec le renouvellement complet de ses instances de gouvernance. Lors de leurs séances d'installation, chaque instance a élu son président.

Ainsi, **Jean Debeauvais**, inspecteur général des affaires sociales et ancien directeur général de l'offre de soins (DGOS), est le nouveau président du conseil d'administration pour cette mandature 2016-2020. La présidence du conseil scientifique

est désormais assurée par **Dominique Polton**, membre du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie et ancienne conseillère auprès du directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Enfin, les membres du conseil des formations ont élu à la présidence de cette instance **Fred Paccaud**, professeur d'épidémiologie et de santé publique et directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), attaché au CHU Vaudois à Lausanne (Suisse).

## La poursuite de la mise en œuvre de son Contrat d'objectifs et de performance 2014-2018

Signé en décembre 2014 par le ministère des Affaires sociales et de la Santé, le secrétariat d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Ecole, le Contrat d'objectifs et de performance (COP) quinquennal constitue **la feuille de route de l'EHESP**. Comme l'illustrera ce rapport d'activité annuel, un grand nombre des projets stratégiques et structurants, inscrits dans ce contrat, se sont concrétisés en 2016 **dans un contexte budgétaire contraint**.

Le COP est basé sur une stratégie de recentrage des actions de l'Ecole au profit de **deux grandes orientations transversales** :

- d'une part, être force de proposition, lieu de débat, et accompagner les évolutions de notre système de santé en lien avec ceux d'autres pays pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et pour relever les défis de demain.

- d'autre part, mieux comprendre et participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Ce projet vise à mobiliser les forces vives de l'Ecole sur **5 thématiques prioritaires** : les politiques sociales et de santé ; l'organisation, le pilotage, la régulation et le management des services de santé dans leurs dimensions sanitaire, sociale et médico-sociale ; l'environnement et la santé ; la sécurité sanitaire ; la promotion de la santé et la prévention.

L'année 2016 achevée, c'est l'occasion de faire un premier bilan à mi-parcours de cette période quinquennale.

## Le déploiement du plan pluriannuel d'efficacité et d'amélioration de la performance (PPEAP) et ses 1<sup>ères</sup> réalisations opérationnelles

Lancé au printemps 2015 et s'appuyant sur les propositions formulées par les personnels de l'ensemble des unités de travail, ce plan est structuré en **quatre volets complémentaires** :

- Volet 1 : simplification, rationalisation et sécurisation des circuits et procédures
- Volet 2 : croissance des recettes
- Volet 3 : stratégie de formation, innovations pédagogiques et école numérique
- Volet 4 : politique immobilière

Le PPEAP (intégrant les aspects de qualité de vie au travail) doit permettre une optimisation du fonctionnement interne de l'école.

### Plusieurs projets majeurs de ce plan ont abouti à des évolutions organisationnelles et fonctionnelles en 2016 :

Le regroupement en un lieu unique de l'ensemble des personnels et activités de l'Ecole à Paris, la mise en place d'une direction des études stratégiques, l'élaboration d'un schéma directeur immobilier, les créations d'une direction des achats et des moyens généraux, et d'un centre d'appui au pilotage et à la qualité, la mise en place de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), ou encore la définition d'une nouvelle politique de restauration sont autant d'exemples d'une école en mouvement.

L'optimisation du « modèle économique » de l'EHESP figure au rang des engagements pris par l'Ecole et ses ministères de tutelle dans le cadre du COP 2014-2018. À l'initiative du Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales, un groupe de travail a été mis en place en janvier 2015 avec pour objectifs :

- d'élaborer un diagnostic, en procédant à l'analyse commune des difficultés rencontrées par l'Ecole pour construire son budget prévisionnel 2015 et en passant en revue les principales composantes du budget, en recettes et en dépenses ;
- d'identifier des pistes d'optimisation de son modèle économique en vérifiant sa pertinence et sa soutenabilité à moyen terme.

De ces travaux, 3 scénarios d'évolution du mode de financement de l'Ecole ont été présentés et un scénario unique s'est dessiné à l'issue du séminaire du conseil d'administration de décembre 2015. Les éléments de ce scénario ont été affinés en 2016, mais n'ont pas pu figurer dans le projet de loi de finance de la Sécurité sociale de 2017. L'EHESP souhaite que 2018 soit l'année d'évolution budgétaire de l'Ecole, en particulier pour ce qui concerne les cotisations des établissements sanitaires et médico-sociaux.

## Une année 2016 de mutation dans le cadre de sa double appartenance aux Communautés d'universités et d'établissements à Paris et dans le Grand Ouest

**En 2016, l'EHESP a réaffirmé son positionnement stratégique spécifique en tant que membre des deux communautés d'universités et d'établissements (Comue) Université Bretagne Loire (UBL) et Université Sorbonne Paris Cité (USPC).**

Créée par décret en janvier 2016, la gouvernance de la Comue UBL s'est mise en place au 1<sup>er</sup> semestre. Ce regroupement interrégional, comprenant 27 membres, coordonne 10 départements thématiques - dont le département santé codirigé par le directeur de la recherche de l'Ecole - et 11 écoles doctorales. L'EHESP souhaite s'impliquer au regard de ses forces dans la structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le grand ouest. Par ailleurs la Comue UBL met à disposition de ses membres des outils et services mutualisés performants tels que le c@mpus numérique, une cartographie des compétences scientifiques et techniques du territoire, un pôle d'ingénierie de projets européens, un pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et entrepreneuriat.

Au cours de l'année 2016, l'Ecole s'est également engagée avec les autres établissements de la métropole rennaise dans le projet « Fondation Rennes Université » (FoRUniv), projet présélectionné dans le cadre de l'appel à projets ISITE<sup>1</sup> des programmes d'investissements d'avenir (PIA2), projet qui, in fine, n'a pas été retenu en février 2017.

La Comue USPC, dont l'EHESP est membre fondateur, a connu un certain nombre d'évènements majeurs en 2016. Alors que l>IDEX (Initiative d'excellence) a permis de mener des projets structurants pour l'ensemble de ses membres et a constitué un levier de développement important pour l'Ecole, le gouvernement, à l'appui des recommandations du jury international, a décidé l'arrêt de l'initiative d'excellence (IDEX) USPC en avril en raison d'un manque de volonté affichée d'intégration au sein de la Comue. En fin d'année 2016, les 3 universités (Paris 3, 5 et 7) ont décidé de s'engager dans un processus de fusion, en association avec l'Université Paris 13.

L'EHESP, à l'instar des 4 autres établissements membres, devra trouver le positionnement le plus équilibré au sein de cette Comue reconfigurée à l'horizon 2019.

## D'autres faits marquants de l'année écoulée

Le 25 avril 2016, la direction de l'EHESP et tous les partenaires sociaux de l'Ecole ont signé une **charte du dialogue social**.

L'année 2016 aura été marquée par **une véritable transformation du campus rennais de l'EHESP** par la mise en service du **bâtiment IRSET** (mutualisé avec l'INSERM et l'Université Rennes 1) qui accueille notamment les équipes du LERES. Cette nouvelle infrastructure, 1<sup>er</sup> centre de recherche français en santé-environnement-travail, a été inaugurée officiellement par Thierry Mandon, le Secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et la recherche, le 30 septembre. A noter également la livraison en novembre 2016 du **bâtiment « Germaine Tillion »**, mutualisé avec l'Université Rennes 2. A côté des salles dédiées à l'enseignement (innovant), ce nouvel équipement regroupe désormais une grande partie du département Sciences humaines et sociales de l'EHESP, l'équipe de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB) et deux maisons d'édition universitaires : les Presses de l'EHESP et les Presses universitaires de Rennes (PUR).

Enfin, le directeur de l'EHESP a assuré **la présidence du Réseau des écoles de service public (RESP)** en 2016, année de son 20<sup>e</sup> anniversaire qui a été fêté au mois de décembre à Rennes. Annick Girardin, ministre de la Fonction Publique, a ouvert cette célébration, réunissant notamment les anciens et actuels directeurs des 39 écoles membres, autour de conférences et tables rondes sur des thèmes et problématiques transverses.



1. Initiatives-Science – Innovation – Territoires – Economie

## Un large réseau de partenaires

### Un réseau conforté par de nouveaux partenariats au service de la formation, de la recherche et de l'expertise

#### L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH)

A l'occasion de la journée d'échanges entre professionnels et chercheurs « La coordination dans tous ses états », l'EHESP et l'ANFH, ont renouvelé leur accord-cadre de collaboration afin de développer des actions communes de recherche et de développement de la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction ou d'encadrement, des projets dans les secteurs sanitaire et médico-social.

#### La Chambre régionale des comptes de Bretagne (CRCB)

La CRCB propose l'accueil en stage des élèves en formation initiale et continue de l'EHESP, des interventions dans les formations EHESP et sa participation aux jurys. En contrepartie, l'EHESP donne accès gratuitement à son offre de formation aux magistrats et vérificateurs de la CRCB pour un volume défini chaque année.

#### L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)

Par convention triennale, l'IGAS et l'EHESP s'informent mutuellement de leurs travaux : transmission de documents, interventions spécifiques auprès des enseignants, programme annuel de recherche de l'école, interventions auprès des professionnels.

#### La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Comprendre, anticiper et accompagner les transformations de l'action médico-sociale dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie liée à l'âge, cette préoccupation commune de la CNSA et de l'EHESP a donné lieu à un programme annuel de coopération et de recherche, le recours mutuel à l'expertise de chacun, la mise en place de formations des professionnels des champs du handicap et de la perte d'autonomie liée à l'âge et l'organisation d'une journée thématique annuelle.

#### L'École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S)

Au-delà du catalogue commun de formations ARS existant, l'EN3S et l'EHESP ont convenu d'organiser en commun un colloque en 2017 et des formations. 550 personnes ont suivi la formation des directeurs de Caisse d'assurance maladie, médecins, chefs et experts des cellules de gestion du risque de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, ayant pour but de mieux accompagner les établissements de santé dans leur environnement.

#### L'Association française des directeurs de soins (AFDS)

La collaboration avec l'AFDS a été renforcée en vue de multiplier les échanges professionnels avec les élèves directeurs de soins : participation aux Trophées de l'AFDS, représentation des élèves au conseil d'administration de l'AFDS, intervention de l'AFDS auprès des élèves, participation aux journées d'études...

#### La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES)

L'EHESP et la FNES unissent leurs efforts pour favoriser la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé et de la prévention en organisant conjointement des événements scientifiques et citoyens et de la formation.

#### L'Espace des sciences

Une convention facilite la participation de l'EHESP au choix et à l'organisation des conférences scientifiques hebdomadaires organisées par l'Espace des sciences.

#### La Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de santé (MNH)

La MNH et l'EHESP ont créé une chaire « Prospective en santé », pour trois ans, visant d'une part, à assurer un enseignement supérieur auprès des différents publics de l'EHESP dans une démarche d'adaptation des connaissances tout au long de la vie professionnelle et, d'autre part, à mettre en place et à susciter des programmes de recherche.

#### Des partenariats pour l'insertion et l'évolution professionnelles

Le succès des forums emplois créés en 2011 a encore été au rendez-vous en 2016. Une trentaine d'organismes ont proposé des stages et des offres d'emploi et un appui méthodologique aux postulants.

Les associations d'alumni et d'anciens étudiants se sont engagées sous l'impulsion de l'Ecole dans une dynamique de valorisation de leur action par la mutualisation de moyens, la mise en place d'actions communes.



## Des partenariats pour un rayonnement international

La participation de l'EHESP aux partenariats de formation et de recherche, réseaux, offre de formation, expertise, témoigne de son dynamisme sur la scène européenne et internationale.

### En Europe

3 projets ayant reçu le label d'excellence Erasmus +



La Commission européenne a renouvelé son soutien en octroyant pour 2017-2021, 64 bourses aux étudiants européens et internationaux. Après 10 ans d'existence et 250 diplômés de 70 nationalités, Europubhealth devient **Europubhealth+** et intègre l'Université de Maastricht comme nouveau partenaire.



Le projet **Participatic** en partenariat avec 8 organismes sur le développement des compétences en inclusion sociale de personnes handicapées, a reçu le soutien de la Commission européenne pour 2016-2019.



L'EHESP est partenaire du projet **LASALUS**, Professionalization on Result-based Healthcare Management through Distance Education and Simulation-Based Training, piloté par l'Université ISALUD de Buenos Aires, Argentine, en partenariat avec 3 pays européens et 3 pays latino-américains pour 2016-2018.

### À l'international

**Algérie** : valorisation de la collaboration avec l'ENMAS aux Assises franco-algériennes de la santé dans les domaines de la formation des formateurs, du développement de la formation continue et de la mise en place d'une plateforme informatique; accueil à l'EHESP d'une délégation du Ministère de la santé d'Alger.

**B Brésil** : accueil du vice-directeur de la ENSP Sergio Arouca, Fondation FIOCRUZ ; visite à l'ENSP de 3 professeurs de l'EHESP dans les domaines du management, de la santé et de l'environnement.

**Maroc** : formation de directeurs du ministère de la Santé marocain sur la régionalisation et la décentralisation du système de santé français avec l'ENSP Rabat et l'IMT Anvers.

**Tunisie** : projet de jumelage entre la France et la Tunisie financé par l'UE, sur la sécurité sanitaire et la maîtrise des risques sanitaires et environnementaux.

**USA** : renouvellement de l'accord de coopération entre la Mailman School of Public Health, Université de Columbia et l'EHESP en présence de la Doyenne de la MSPH.

**Vietnam** : rencontre avec la ministre de la santé du Vietnam sur le thème de la formation basée sur les compétences en management et inspection ; mise en œuvre d'un partenariat avec l'Université de médecine de Hanoï pour un projet d'appui à sa modernisation ; formation de la 5ème promotion de professionnels en gestion hospitalière avec l'Université Pham Ngoc Thach et les services de santé de Hô Chi Minh Ville.

**Démarrage de 2 projets d'expertise technique internationale en partenariat avec Expertise France et l'AFD :**

- **République du Congo** : renforcement des capacités en gestion hospitalière du CHU de Brazzaville et de 14 hôpitaux régionaux ; collaboration avec le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale sur un master en gestion hospitalière.
- **Côte d'Ivoire** : renforcement des capacités en management hospitalier et en inspection-contrôle en santé.

### S'ouvrir au monde : mobilité et langues étrangères

- 34 élèves DESSMS et DH en stage dans 12 pays en Europe, Amérique, Afrique et Asie
- 30 étudiants des masters PPASP, MPH, SPRE et IGS en mobilité de stage dans 17 pays
- 29 bourses de mobilité attribuées à des élèves, étudiants, personnels administratifs et enseignants, financées par le Conseil Régional de Bretagne, Erasmus +, et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; 14 mobilités soutenues par les programmes d'USPC
- 30 enseignants-chercheurs d'universités étrangères accueillis



PERL (Pôle d'Elaboration de Ressources Linguistiques) : l'enseignement linguistique pour les non-spécialistes. Ressources en anglais pour la mobilité internationale 100% en ligne, proposées aux 1300 étudiants et élèves de l'EHESP, mutualisées avec les membres d'USPC.



Rencontre avec la ministre de la santé au Vietnam.

## Les départements d'enseignement et de recherche

### L'institut du management (IDM)

L'année a vu s'amplifier l'accompagnement des services de l'Etat et des établissements et services de santé, avec notamment :

- la mise en œuvre d'une formation à la stratégie de dématérialisation de la dépense dans le secteur hospitalier ;
- le lancement d'un dispositif de formation en partenariat avec la DGOS et la CNSA portant sur l'accompagnement des réformes des modes d'allocations des ressources pour les ARS et les conseils départementaux ;
- le développement de formations diplômantes pour les médecins managers et les responsables des ressources humaines ;
- l'appui à l'organisation des soins primaires autour de la fonction coordination ;
- l'accompagnement des ARS dans l'organisation des parcours de santé.

2016 est l'année de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire et l'EHESP a piloté des ateliers portant sur le développement des projets médicaux de territoires.

En matière de recherche, une importante activité se concentre auprès de deux chaires rattachées à l'IdM : management des technologies de santé et management des établissements de santé. Un lien étroit est aussi établi avec l'équipe d'accueil Management des organisations de santé (EA 7348).

Une activité d'expertise est par ailleurs exercée au profit des administrations centrales (DGOS, DGCS...), fédérations et établissements. L'IdM est en lien étroit avec les organismes partenaires comme l'ANAP, l'ANFH, la HAS, la MGEN, la MNH et les structures du secteur médicosocial, mais aussi avec les milieux professionnels (fédérations hospitalières, CNG, associations de directeurs, organisations syndicales, FHF). Enfin, en 2016, l'IDM a organisé divers colloques sur un mode partenarial (ANFH, ARKEA).

### Le département sciences humaines et sociales (SHS)

Le département des sciences humaines et sociales est implanté à Rennes mais dispose également d'un site parisien, organisé principalement autour de la Maison des sciences sociales du handicap (MSSH). La plupart des disciplines des sciences humaines et sociales sont représentées dans ce département: sciences politiques, sociologie, droit, économie, sciences de l'éducation, psychologie, géographie, démographie, santé publique.

Ces disciplines sont mobilisées pour le développement des différentes activités qui se déclinent dans des missions d'enseignement, de recherche et d'expertise ouvertes. Ces activités ont également vocation à alimenter le débat public. Les thématiques explorées portent sur l'étude des comportements des individus et groupes sociaux à l'égard de la santé et sur l'analyse des politiques publiques développées dans le champ sanitaire et social. S'agissant plus précisément de ce second point, la conception des politiques et des programmes, leur mise en œuvre par les différents acteurs impliqués, leurs dispositifs de régulation et, enfin, leur évaluation constituent la trame centrale de l'analyse.

L'activité de recherche se déploie principalement dans le cadre de l'UMR CNRS 6051-CRAPE-ARENES. Au titre des faits marquants de l'année 2016, on peut souligner, sur le plan de la formation, la préparation de l'intégration, au sein du département, des filières des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (IASS), des médecins inspecteurs de santé publique (MISP), des médecins de l'éducation nationale (MEN), et du service de préparation aux concours. Sur le plan de la recherche, il faut notamment mentionner la signature d'une convention et d'un contrat de recherche important avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) sur l'adaptation des structures et services médico-sociaux aux nouveaux besoins et la préparation avec succès de deux réponses à appel à projet dans les domaines de la santé des migrants et de la promotion de la santé en milieu urbain.





## Le département Santé-environnement-travail et génie sanitaire (DSET&GS)

Le département réunit des compétences en chimie et microbiologie environnementales, génie sanitaire, hydrogéologie, géographie, toxicologie, épidémiologie environnementale ou professionnelle, et en évaluation du risque. Plusieurs enseignants sont impliqués dans des instances nationales d'expertise publique, notamment au sein du Haut conseil de la santé publique et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Le département est actif dans plusieurs formations de la fonction publique (ingénieurs de génie sanitaire, ingénieurs d'études sanitaires, techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, séminaire commun des filières de l'Etat et des établissements) et formations diplômantes, dont le mastère spécialisé Ingénierie et management des risques en santé-environnement-travail, le master of public health et le master Santé publique et risques environnementaux cohabilité avec d'autres établissements, répondant ainsi aux besoins des cadres et opérateurs du système de sécurité sanitaire environnementale aux plans national et international.

L'activité de recherche se déploie principalement dans le cadre de l'UMR Inserm 1085-IRSET ; plusieurs enseignants-chercheurs conduisent leurs travaux dans le cadre de l'UMR Cnrs-6051-Arènes.

## Le laboratoire

### Le laboratoire d'études et de recherche en environnement et santé (LERES)

Le laboratoire est une plate-forme recherche et développement en chimie analytique et microbiologie dédiée à l'évaluation des expositions humaines aux contaminants de l'environnement. Son équipe de 65 agents répond aux besoins d'expertise et de recherche dans trois domaines clefs de l'environnement et de la santé :

- la qualité des eaux de consommation - de la ressource au robinet ;
- la qualité de l'environnement intérieur de l'habitat, des lieux recevant du public et des hôpitaux ;
- la mesure des expositions humaines via les matrices biologiques.

Dans ces 3 domaines, le laboratoire est accrédité COFRAC sur un total d'environ 600 paramètres (n° 1-1951 et n° 8-3557).

Les projets de recherche sont menés dans le cadre des Comue UBL et USPC, au sein de l'UMR Inserm 1085-IRSET.

Le laboratoire est équipé d'accueil de l'Ecole doctorale Vie-Agro-Santé de l'université de Rennes 1 et Agrocampus Ouest et reçoit à ce titre, des étudiants de master et des doctorants. Les enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens du LERES contribuent aux activités d'enseignement de l'EHESP sous l'égide du département DSET&GS.

## Le département Méthodes quantitatives en santé publique (METIS)

Le département a pour mission l'enseignement de l'épidémiologie, des statistiques et plus généralement de toutes méthodes contribuant à l'analyse de l'information quantitative pour la prise de décision en santé publique. Les enseignements aux élèves des Masters de l'EHESP sont délivrés par discipline scientifique. Pour le public des filières professionnelles, Metis propose des formations appliquées, orientées vers l'acquisition des compétences spécifiques à chaque métier, par exemple la réalisation d'un diagnostic territorial, l'évaluation d'une innovation. Les deux formations continues « phare » de Metis que sont le cours IDEA (cours international d'épidémiologie appliquée) et le diplôme d'établissement PMSI (Programme de médicalisation des systèmes d'information) s'appuient sur ce principe d'acquisition de compétences dans les domaines de la sécurité sanitaire pour le premier et celui de l'information médico-administrative pour le second. En 2017, un enseignant-chercheur pharmacien rejoindra le département avec pour missions l'encadrement de la filière PHISP, et l'engagement de l'école dans le champ du circuit et du bon usage des médicaments et des produits de santé. Ce domaine est l'une des thématiques de recherche investies par l'équipe d'accueil REPERES, initiative de recherche développée en partenariat avec l'université Rennes 1.

En 2016, le LERES a déménagé dans le nouveau bâtiment IRSET, situé sur le campus de l'EHESP. Préparé depuis 2015, ce déménagement a reposé sur plan d'action composé de 12 volets, conçu en concertation avec toutes les parties prenantes du laboratoire, de l'EHESP et des partenaires extérieurs. Il s'est déroulé du 17 février au 2 mars, avec moins de 4 jours de fermeture et sans rencontrer aucun problème majeur. Le laboratoire a pu reprendre ses activités dans des conditions idéales : sécurité accrue pour les agents, équipements ergonomiques, confort thermique, fonctionnalité des locaux, meilleur respect de l'environnement... Le COFRAC a pu constater lors de deux audits (en juin et en septembre), le respect du plan d'action et la maîtrise des impacts sur les activités de prélèvements et d'essais.





## 2

# Des formations pour tous les cadres du système de santé

## Les formations fonction publique Les formations diplômantes

L'année 2016 a été marquée par une stabilité globale des élèves et étudiants, malgré des disparités par formation avec par exemple, une augmentation de 30% du nombre d'élèves DESSMS.

La formation des médecins inspecteurs de santé publique, après une année blanche sans recrutement, a été rouverte, avec un parcours plus ramassé et une alternance accentuée. Le nouvel arrêté ministériel fixe ce nouveau cadre de formation. Le concours a pu être ouvert en 2016 pour une rentrée le 23 janvier 2017.

De même, un nouveau concours a été organisé fin 2016 pour les PhISP avec l'arrivée d'un nouveau responsable de filière (qui cumule avec une activité enseignante).

2014 et 2015 ont été marquées par la définition de nouveaux référentiels « métiers » et de nouveaux référentiels de formations. Ceux-ci ont été mis en œuvre en 2016, concernant notamment les IASS, les EDH et le DESSMS.

C'est aussi en 2016 que le nouveau responsable de la filière de formation professionnelle des directeurs d'hôpital a été nommé.

L'interprofessionnalité s'est poursuivie avec un séminaire de rentrée de santé publique, d'une durée de deux semaines, toujours coordonnée par le département METIS (Méthodes quantitatives en santé publique). Celle-ci sera renforcée en 2017, qui connaîtra la première rentrée commune entre filières « établissements » et filières « Etat ».

Cette interprofessionnalité a connu d'autres temps forts, comme les autres années, avec le MIP (module interprofessionnel) et le séminaire du Réseau des Ecoles de Service Public (RESP) dont on a fêté le 20<sup>e</sup> anniversaire. Parmi les manifestations organisées par les élèves, certaines le sont en interfilialité, telles que l'organisation d'une journée de l'audit organisée par EHESP Conseil en février 2016 et d'un colloque sur le thème « Art et santé », en novembre 2016.

### Les conditions de la prise de fonction des élèves des formations fonction publique

Depuis 2004, une enquête annuelle est réalisée auprès des anciens élèves, un an après leur prise de fonction. Une enquête similaire est menée auprès des supérieurs hiérarchiques directs des élèves. Lors de cette enquête, réalisée avec plusieurs écoles du service public, il s'agit principalement de vérifier l'adéquation de la formation aux besoins des milieux professionnels.

L'enquête 2016, sur les promotions sorties en 2015, montre que pour une grande majorité des supérieurs (81%), l'adaptation de l'ancien élève au poste est aisée et 72% d'entre eux estiment à

Par ailleurs, l'Ecole a animé, comme les années passées, le réseau des 25 établissements de formation en travail social, dispensant le CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale) dont l'EHESP organise les épreuves nationales de certification et les jurys (368 candidats en 2016).

Concernant les formations diplômantes, 2016 a surtout été marquée par le renforcement du partenariat avec l'université de Rennes 1, avec le dépôt auprès du ministère, en co-accréditation, d'un master mention santé publique, pour la période 2017-2021, comprenant 2 parcours de M1 et 14 parcours de M2.

Enfin, 2016 a connu un événement structurant : le transfert des filières de formation professionnelle de la direction des études vers les départements, effective dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce transfert a pour but de consolider les équipes pédagogiques intervenant dans une même formation autour des responsables de formation et de faciliter l'articulation entre formation et expertise, voire formation et recherche.

Parallèlement, le nouveau comité pédagogique d'établissement (CPE) piloté par la direction des études a été mis en place. Composé des responsables des formations statutaires et diplômantes, des correspondants formation des départements, de la direction du développement et de la formation continue, du centre d'appui à la pédagogie, de la mission qualité, du service scolarité, de la DRI et la DR. Il est un lieu d'échange, de réflexion où s'élabore la cohérence de la politique de la formation de l'Ecole.

6 mois maximum la durée de la phase d'adaptation de l'ancien élève à ses fonctions.

Enfin, ils sont 93 % à avoir une image positive de l'EHESP.

Chez les anciens élèves, 94% ont le sentiment d'assumer les différentes dimensions du poste et jugent que le passage par cette formation a été utile (84%) pour exercer leur fonctions. Ils sont satisfaits à 75% de la formation et sont 85% à avoir une perception positive de l'EHESP.

Inscrits en formation fonction publique	2014	2015	2016
<b>Pôle « Etablissements »</b>			
Directeur d'hôpital	60	69	71
Directeurs des soins (DS)	47	45	39
DESSMS(1)	79	69	83
Attaché d'administration hospitalière (AAH)	58	74	57
	<b>244</b>	<b>257</b>	<b>250</b>
<b>Pôle « Etat »</b>			
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	71 (19)	-	30
Médecin inspecteur de santé publique	8 (3)	-	-
Pharmacien inspecteur de santé publique	7 (4)	2	2
Médecin de l'éducation nationale	26 (3)	27 (2)	42
Médecin inspecteur régional du travail	-	-	10
Infirmier de santé publique	3	-	-
	<b>115</b>	<b>29</b>	<b>84</b>
<b>Pôle « Génie sanitaire-Environnement »</b>			
Ingénieur du génie sanitaire	3	2 en FAE	15
Ingénieur d'étude sanitaire	19	2 en FAE (2)	11
Technicien sanitaire	(7)	15 en FI (sur 43)	37
	<b>29</b>	<b>19</b>	<b>63</b>
<b>Formation d'adaptation à l'emploi (FAE)</b>			
Directeur d'hôpital FAE	22	11	13
DESSMS FAE	27	22	33
AAH FAE	80	59 (93)	88 (65)
IPASS FAE	50	50	49
	<b>179</b>	<b>142</b>	<b>183</b>
<b>Pôle Préparation aux concours</b>			
Cycles préparatoires direction longs	11	28	28
Cycles préparatoires direction courts	30		
Cycles préparatoires AAH longs	8	8	8
Cycles préparatoires AAH courts	13	10	8
Cycles préparatoires DS	7	9	7
Classe préparatoire intégrée	15	15	15
	<b>84</b>	<b>70</b>	<b>66</b>
<b>Total</b>	<b>644</b>	<b>517</b>	<b>646</b>

( ) Effectifs relevant de la loi Sauvadet



Inscrits en formation diplômante	2014-15	2015-16	2016-17
Master of Public Health 1 <sup>e</sup> année	29	43	23
Master of Public Health 2 <sup>e</sup> année	55	48	62
Europubhealth 1 <sup>e</sup> année	14	25	17
Europubhealth 2 <sup>e</sup> année	16	13	24
Master Analyse et management des établissements de santé 2 <sup>e</sup> année	94	94	113
Master Droit, santé, éthique 2 <sup>e</sup> année	40	36	47
Master Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes 2 <sup>e</sup> année	81	59	41
Master Evaluation en santé 2 <sup>e</sup> année	81	59	16
Master Jeunesse : politiques de prise en charge 2 <sup>e</sup> année	27	23	25
Master Pilotage des politiques et actions en santé publique 2 <sup>e</sup> année	25	33	37
Master Santé publique et risques environnementaux 2 <sup>e</sup> année	2	9	7
Master Santé publique parcours sciences sociales 1 <sup>e</sup> année	31	33	26
Master Sciences cliniques infirmières 1 <sup>e</sup> année	12	-	-
Master Situation de handicap et participation sociale 2 <sup>e</sup> année	21	24	25
Mastère spécialisé Equipements biomédicaux	10	8	11
Mastère spécialisé Ingénierie et management des technologies de santé	8	12	9
Mastère spécialisé Management en santé	14	16	23
Mastère spécialisé IMRSET	14	9	11
CAFDES	450	385	368
DE Directeur d'EHPAD et droit des usagers	13	15	14
DE Hôpital Plus	18	17	18
DE Gestion financière d'un établissement de santé	36	28	30
DE Expert Programme de médicalisation des systèmes d'information	23	12	28
DE SPAT	1	1	0
DE ESTEE	1	1	2
DE Médecin Manager	-	12	13
DE MGR	-	11	20
<b>Total</b>	<b>1 116</b>	<b>1 026</b>	<b>1 010</b>

### Une insertion rapide des diplômés de Master

Chaque année, les diplômés des Masters portés par l'EHESP sont enquêtés. L'enquête porte sur les conditions et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés à 3/6, 15/18 et 27/30 mois après la sortie de formation. Les résultats depuis 2010 montrent, qu'en moyenne, quel que soit le Master, le taux d'insertion est de 95% à un an et 97% à deux ans.

La dernière enquête de 2016 montre qu'à 3 à 6 mois après leur sortie de l'école, 70% des diplômés 2015 sont en emploi et 13% sont à la recherche d'un emploi. Les diplômés 2014 sont quant à eux plus de 83% à occuper un emploi 15 à 18 mois après leur sortie de formation, le taux d'insertion professionnelle calculé est ainsi de 94.3%.

## Etude de l'adéquation des formations publiques de l'EHESP aux besoins des milieux professionnels

PERCEPTION DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES											
	DH 13-15	TS15	IASS 13-15	MEN	AAH	DESSMS	DS	MISP	IES	PHISP	Moyenne
Perception positive de l'EHESP	100%	100%	82%	85%	100%	88%	100%	75%	100%	100%	<b>93%</b>
Satisfaction vis-à-vis des compétences de l'élève	100%	90%	88%	85%	96%	74%	100%	100%	83%	50%	<b>88%</b>
Facilité d'adaptation	100%	90%	79%	69%	85%	59%	100%	75%	100%	100%	<b>81%</b>
Adaptation en moins de 3 mois	40%	60%	27%	46%	22%	3%	50%	0%	33%	50%	<b>27%</b>
Adaptation entre 3 et 6 mois	50%	20%	36%	15%	48%	53%	50%	75%	50%	50%	<b>45%</b>
PERCEPTION DES ANCIENS ELEVES											
Perception positive de l'EHESP	76%	100%	82%	75%	93%	85%	96%	71%	100%	33%	<b>85%</b>
Satisfaction globale vis-à-vis de la formation	64%	67%	77%	75%	76%	73%	96%	86%	100%	50%	<b>75%</b>
Utilité de la formation	80%	75%	82%	69%	89%	92%	100%	43%	75%	50%	<b>84%</b>
Efficacité sur l'ensemble des dimensions du poste	88%	100%	92%	81%	93%	98%	100%	100%	100%	100%	<b>94%</b>
Adaptation en moins de 3 mois	12%	8%	8%	38%	25%	17%	39%	71%	25%	50%	<b>22%</b>
Adaptation entre 3 et 6 mois	32%	58%	51%	0%	49%	64%	57%	14%	63%	0%	<b>46%</b>
Satisfaction globale vis-à-vis de la formation	nc	73%	73%	70%	54%	64%	100%	80%	100%	50%	nc
Perception positive de la valeur ajoutée de la formation	nc	73%	84%	94%	76%	83%	100%	80%	100%	75%	nc



## La formation continue

L'activité formation continue pour les établissements de santé a été soutenue en 2016, notamment avec une bonne fréquentation des diplômes.

Dans un contexte de changements importants en 2016, l'EHESP a poursuivi l'adaptation de son offre de formation continue aux besoins des employeurs et des stagiaires en renouvelant, d'une part, son offre de formation « catalogue » afin de diversifier les publics touchés, en proposant des formations « sur-mesure » innovantes et, d'autre part, en diversifiant ses modalités pédagogiques, notamment par l'utilisation de modules en e-learning et l'utilisation de plateformes collaboratives.

### Une offre « catalogue » renouvelée et des publics diversifiés

Une trentaine de nouvelles formations ont été proposées telles que « *Parcours RH+* » pour les cadres dirigeants expérimentés, un diplôme d'établissement (D.E) « *Pilotage territorial : intégration des services d'appui aux personnes en perte d'autonomie* » afin d'éviter les ruptures de parcours, un D.E ; « *Animateur de regroupements pluri-professionnels de soins primaires* » relatif au management des équipes pluri-professionnelles et l'amélioration du service aux populations. Les contenus de formation destinés aux établissements ont évolué afin de prendre en compte la constitution des Groupements hospitaliers de territoire (GHT). Une première session 100% e-learning a été ouverte (« *Examen des comptes administratifs des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) hors EHPAD* »), proposant vidéos, cas pratiques et auto-évaluation via une plateforme collaborative. Destinée aux agents des ARS, des directions centrales du ministère des affaires sociales et de la santé, des services de cohésion sociale et des collectivités territoriales ; la formation a réuni une centaine de personnes.

Cette offre renouvelée a attiré chefs d'établissements, DRH, directeurs financiers, médecins,.... Et le réenregistrement de l'EHESP et de 14 formations auprès de l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC) permettra aux professionnels de santé de satisfaire à leur obligation DPC.

### Des formations sur mesure innovantes, des modalités pédagogiques plurielles

L'EHESP participe au programme ministériel d'accompagnement des GHT sur la thématique du projet médical partagé. Elle a également assuré la formation des équipes des Agences régionales de santé et des Conseils départementaux aux évolutions prévues par la Loi d'adaptation de la société au vieillissement et par la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 concernant les modalités d'allocation de ressources aux établissements et services médico-sociaux (230 stagiaires). Là encore, différentes modalités pédagogiques sont proposées, alliant présentiel, ressources en ligne, forum, FAQ via une plateforme collaborative.

Une formation-action « Organisation des parcours et territorialisation » co-construite avec quatre ARS Pilotes, le secrétariat général du ministère des affaires sociales et de la santé, a été conçue pour 140 cadres comme un parcours de formation pluriannuel constitué de séminaires, de modules en e-learning, coaching, d'ateliers thématiques).

### Une activité FC soutenue en 2016

Le nombre de sessions FC proposées (catalogue et sur-mesure) a progressé de 7%, mais le taux d'annulation étant revenu au niveau des années 2013 et 2014, le nombre de sessions réalisées a diminué de 2.24%). Un travail particulier a été entamé pour comprendre les raisons de cette nouvelle augmentation et y remédier rapidement. L'effectif de stagiaires FC reste stable (7801), mais la baisse du nombre de jours-stagiaires d'environ 6% illustre une légère baisse de la durée moyenne de formation (3,8 jours au lieu de 4 j/stagiaire).

	2012	2013	2014	2015	2016	16/15
Nombre de sessions proposées au catalogue	225	204	219	211	<b>221</b>	+4,7%
Nombre de sessions sur mesure	114	170	111	225	<b>247</b>	+9,77%
Nombre de sessions réalisées (catalogue + sur-mesure)	309	312	316	412	<b>402</b>	-2,24%
Taux d'annulation	13%	8%	8%	5%	<b>9,86%</b>	+97%
Nombre de stagiaires	5 161	6 105	6 528	7 798	<b>7 801</b>	/
Nombre de jours-stagiaire	23 300	26 987	27 456	31 738	<b>29 844</b>	-5,95%

## Les recettes FC en 2016

La formation continue a généré 5 222 K€ de recettes pour l'École (+ 5%). Ainsi, les formations sur mesure progressent de près de 37,5%, toutefois, les formations « catalogue », portées par les diplômes d'établissement régressent de 1.23%.

	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 16/15
Formations inter-établissements + diplômes	2 866	2 776	3 163	3 881	<b>3 833</b>	-1,23%
Formations sur-mesure, intra	514	750	1 341	831	<b>1 142</b>	+37,42%
Sous-total Formation continue	3 380	3 526	4 504	4 712	<b>4 975</b>	+5,58%
Préparations aux concours	408	349	331	260	<b>247</b>	-5%
TOTAL recettes Formation tout au long de la vie	3 788	3 875	4 835	4 972	<b>5 222</b>	<b>+5,02%</b>

## La VAE CAFDES et autres dispositifs de validation

L'EHESP assure la délivrance du CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale), au nom de l'Etat. Diplôme de niveau I, inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), le CAFDES est depuis 2007, accessible par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

En 2016, 241 candidats sont entrés dans le dispositif de validation des acquis en vue de l'obtention du CAFDES ; 209 candidats ont quant à eux été présentés au jury de validation et 75,90 % des candidats ont obtenu tout ou partie du diplôme. Fin 2016, la file active des inscrits dans cette démarche compte plus de 1400 candidats.

La mise en place d'une tarification, pour les étapes de recevabilité et de présentation au jury de validation des acquis de l'expérience, a permis de maintenir la qualité du dispositif et des services rendus aux candidats.

2016 fut enfin une année pendant laquelle des services en émergence ont pu être proposés aux personnes en reprise d'études : entretiens conseil en recherche de financement, information/orientation. 105 entretiens ont ainsi aidé ces personnes à identifier les dispositifs et/ou formations auxquels elles pouvaient accéder au sein de l'EHESP et le cas échéant, être réorientées vers d'autres acteurs internes ou externes afin de finaliser leur projet.



## La formation par la recherche

**Former et agir en Inter professionnalité et interdisciplinarité en santé publique : une expertise de l'EHESP à valoriser.**

### Le réseau doctoral en santé publique : un dispositif original qui sera évalué par le HCERES en 2017

Depuis 2008, l'EHESP anime un réseau doctoral en santé publique qui compte aujourd'hui neuf écoles doctorales partenaires. Réparties sur toute la France métropolitaine, ces écoles couvrent avec l'EHESP l'ensemble des champs disciplinaires en santé publique pour faciliter la formation pluridisciplinaire des doctorants et développer leur pratique en santé publique. Il favorise également la dimension internationale pour aboutir à l'émergence d'une communauté de professionnels et de chercheurs partageant une culture commune en santé publique.

- 21 nouveaux doctorants ont été recrutés sur l'année 2015-2016, dont 8 qui ont reçu un contrat doctoral du Réseau doctoral financé et 7 sur ressources propres de l'EHESP. Le réseau doctoral compte, fin 2016, 86 doctorants inscrits dont 25% d'internationaux.
- 15 thèses ont été soutenues en 2016 ce qui amène le nombre de docteurs du réseau doctoral à 82.

Le réseau doctoral c'est aussi plusieurs événements dans l'année visant à favoriser l'interdisciplinarité et les échanges entre doctorants.

En mars 2016, les 7<sup>es</sup> rencontres scientifiques ont rassemblé plus de 60 personnes : doctorants, enseignants-chercheurs de l'EHESP, directeurs des écoles partenaires. Pour souligner l'ouverture internationale et renforcer les partenariats de l'EHESP, des chercheurs de l'École de santé publique de Montréal (ESPUM) ont partagé leurs expériences sur le thème de la science de la mise en œuvre (implémentation science).

Les doctorants ont pour leur part présenté leurs travaux de recherche en cours via des posters ou des présentations orales. Le prix du meilleur poster a été attribué à une doctorante en deuxième année de l'école doctorale Pierre et Marie Curie pour son sujet sur « Night-waking trajectories and behavior in preschool-aged children from the EDEN birth-cohort ».

Ces deux journées sont l'occasion pour les doctorants de créer des liens utiles notamment à l'organisation de séminaires interdisciplinaires (SID).

En 2016, 4 séminaires interdisciplinaires ont été organisés par 4 groupes de doctorants de parcours et d'écoles différentes. De la santé connectée à la médecine personnalisée, de la recherche en soins primaires au courtage en connaissance, une vingtaine de doctorants se sont impliqués dans ces journées de réflexion et près de 150 participants.

Au-delà de ces actions collectives, les doctorants bénéficient d'une offre de formations qui s'étoffe d'année en année avec une quinzaine de formations continues de l'EHESP, une trentaine d'UE du Master of public Health de l'EHESP, le tout complété par quelques formations offertes par les écoles doctorales partenaires.

Enfin, pour permettre aux doctorants de suivre une formation pluridisciplinaire et de s'ouvrir à l'international, le réseau a délivré six bourses à l'international en 2016 et financé des aides à la mobilité formation.

### Comprendre et agir en inter professionnalité pour améliorer la prise en charge de nos concitoyens

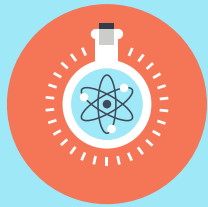
L'EHESP porte deux dispositifs de formations emblématiques, en lien avec ses partenaires : le MIP et les SIE, dont l'objectif est de faire interagir les acteurs des trois fonctions publiques sur des sujets de société auxquels ils seront confrontés une fois en poste.

En 2016, 30 thématiques ont été abordées dans le cadre du module interprofessionnel de santé publique (MIP) : santé au travail, sécurité sanitaire, inégalités de santé, handicap et fonction publique, démocratie en santé, ou bien encore hôpitaux promoteurs de santé font partis des thèmes abordés cette année. 292 élèves et un peu plus de 40 enseignants chercheurs et experts ont été mobilisés. En 2017, les notes de synthèses produites par les élèves en interprofessionnalité seront éditées aux Presses de l'EHESP, dans une nouvelle collection « la santé publique en action(s) ». L'idée est ici de valoriser la production experte des professionnels de santé publique de demain qui auront à agir sur le terrain.

24 sessions interécoles (SIE), traitant de questions de sociétés, ont été organisées. Dérive sectaire, enfance et maltraitance, prévention de la consommation d'alcool chez les jeunes, gestion interministérielle de crise, prévention des discriminations, politiques d'immigration, etc...ont permis à 546 stagiaires issus de 14 écoles du réseau des écoles de service public (RESP) d'envisager des pistes d'actions. Ils ont pu restituer de façon dynamique et interactive les travaux produits. En 180 secondes, ils ont pu faire la démonstration qu'il est possible d'unir ses compétences pour l'action publique et d'envisager des réponses aux problématiques d'aujourd'hui.







# 3

## Une recherche internationale en santé publique

### Une stratégie de recherche et d'expertise lisible et visible

**En cohérence avec ses cinq axes stratégiques, l'adossement systématique des chaires et des départements de formation et de recherche, aux UMR et EA dont l'EHESP est tutelle, est dorénavant effectif. Cette structuration, beaucoup plus efficiente, permet d'optimiser les actions conduites par l'EHESP en matière de ressources humaines, de développer et/ou de renforcer des axes de recherche et d'expertise émergents et prometteurs et de déterminer ses partenariats de façon plus stratégique. En prenant appui sur un conseil scientifique tout nouvellement renouvelé, les ingrédients sont dorénavant réunis pour que l'école se donne la possibilité de rendre beaucoup plus lisible et visible ses actions et ainsi assoir sa politique en matière de valorisation et de communication scientifique en lien avec ses partenaires.**

**En 2016, cela s'est traduit concrètement de la façon suivante :**

#### Un adossement réussi

L'EHESP a accompagné les UMR IRSET et ARENES-CRAPE dans leur processus d'évaluation par le HCERES.

De plus, avec la création de l'équipe d'accueil REPERES, chacun des quatre départements d'enseignement et de recherche de l'EHESP est dorénavant adossé à une unité labélisée dont l'EHESP est tutelle.

#### Des partenariats ciblés

L'école a ainsi pu entreprendre des discussions beaucoup plus ciblées avec différents acteurs du champ de la recherche (UMR Espaces et Sociétés) de la société civile (espaces des sciences, Institut National de la Consommation) et de la santé publique (Fédération Hospitalière de France, Agence Nationale de Sécurité du Médicament, CHU de Rennes, Santé publique France, pour la mise en place de partenariats structurants.

#### Une politique de recrutement clarifiée

Le lien entre recherche et formation se renforce, notamment au travers du processus de recrutement des enseignants-chercheurs mis en place conjointement par la direction de la recherche et la direction des études. Quatre maîtres de conférences universitaires (MCU) et un professeur universitaire (PU) ont été recrutés sur la base de critères objectivés. Parallèlement, l'EHESP, en concertation avec la COMUE USPC, a déposé un dossier pour l'obtention du label européen (Human Resources strategy for research) qui permettra d'adosser la stratégie RH de l'établissement à des référentiels reconnus et partagés.

#### Des axes de recherche et d'expertise émergents renforcés. Un exemple : la santé au travail

L'EHESP renforce son positionnement dans le champ de la santé au travail en lien avec ses partenaires. Suite à une mission confiée par la direction de l'école à une équipe interne dont l'objectif était de proposer un positionnement de l'EHESP dans le champ de la santé travail, deux actions concrètes ont d'ores et déjà été mises en place. Un nouveau parcours doctoral santé travail a été élaboré en lien avec l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), la direction générale du travail (DGT), santé publique France et l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des

accidents du travail (INRS). Parallèlement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'équipe d'Epidémiologie en santé au travail et ergonomie (Ester) de l'Université d'Angers est devenue officiellement la 10<sup>ème</sup> équipe de l'IRSET dont l'EHESP est tutelle. Cette articulation entre santé au travail et santé publique concourt à terme à une meilleure prise en compte des milieux du travail dans la mise en œuvre des grandes politiques publiques.

#### Une stratégie de valorisation concertée

L'EHESP, en lien avec la COMUE USPC, a mis en place une politique de valorisation de ses productions scientifiques qui permettront entre autre de mieux préparer l'évaluation HCERES de la vague D à venir. Cela se traduit concrètement en interne par la création d'un portail d'archives ouvertes HAL qui référencera à terme l'ensemble des productions des équipes de recherche dont l'école est tutelle. En externe, l'EHESP a participé à l'élaboration de la cartographie des compétences en matière de recherche de la COMUE USPC, qui permettra de disposer d'une vision agrégée et d'établir ou développer des liens entre chercheurs, équipes et entreprises tant au niveau national qu'international. Une action similaire est actuellement mise en place par la COMUE UBL.

#### Une communication auprès du grand public développée

Lors de la fête de la science, deux actions ont été mises en place :

- L'atelier autour des déterminants de santé et des inégalités sociales de santé a de nouveau remporté un franc succès et confirme qu'il est possible d'aborder de façon ludique les problématiques de santé publique,
- Une conférence débat « La santé au cœur de la cité, la recherche au service de l'action publique » (*en collaboration avec la ville de Rennes, et les universités Rennes 1 et Rennes 2*) a permis aux citoyens et aux décideurs de s'approprier les travaux de recherche conduits par des doctorants de la métropole.

Le rapprochement avec l'Espace des sciences et la conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) a donné lieu à l'organisation de deux conférences : « Dengue, chikungunya, zika nouvelle menace pour la France ? », « Marketing de l'alcool et du tabac quelles conséquences sur la santé », réunissant chacune plus de 400 personnes à l'Espace des sciences.

## Les équipes labellisées

L'EHESP est tutelle de deux unités mixtes de recherche et de deux équipes d'accueil.

### Institut de recherche sur la santé, l'environnement et le travail (IRSET UMR Inserm 1085)

Plusieurs événements majeurs ont marqué l'année 2016 de l'Irset.

Fin février, une partie des équipes (plateforme Leres et équipes 4, 6, 7, 8 et 9 de Beaulieu) a emménagé dans le nouveau bâtiment implanté sur le campus quelques jours avant que le comité d'experts de l'HCERES n'organise sa visite sur site de l'IRSET.



Le 30 septembre, l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Irset en présence, notamment, de M. Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la recherche s'est déroulée en présence d'un public nombreux (cf. photo ci-dessus). La veille, l'organisation d'une conférence scientifique inaugurale s'est tenue en présence de personnalités scientifiques de renom.

En 2016, l'IRSET a fortement mobilisé ses équipes dans le cadre d'une réponse à appel à projets Instituts Convergence autour de la question de l'exposome.

Les travaux scientifiques des équipes de l'Irset ont conduit à une centaine de publications dans des journaux internationaux, des dépôts de brevets et l'obtention de plusieurs contrats nationaux et européens.

### Recherche en Pharmaco-Epidémiologie et Recours aux soins (REPERES EA 7449)

Amorcée à l'automne 2015, la genèse du projet d'équipe d'accueil REPERES s'est poursuivie tout au long de l'année 2016 pour aboutir à une naissance officielle en décembre dernier. L'étape clé de ce processus fut la visite le 31 mars 2016 d'un comité HCERES pour l'évaluation du projet d'équipe. Les travaux de préparation et les soutiens institutionnels (EHESP et Université Rennes 1) qui se sont manifestés lors de la visite ont contribué à forger l'identité de REPERES. Le comité HCERES a délivré une évaluation très positive et recommandé le développement d'approches originales dans le champ de la qualité et de l'organisation des soins et le choix de thématiques spécifiques en pharmaco épidémiologie. En d'autres termes, une feuille de route pour une visibilité nationale et internationale de notre équipe désormais nommée « EA 7449 REPERES ».

### ARENES-CRAPE, Centre de recherches sur l'action politique en Europe (UMR Cnrs 6051)

Suite à la visite sur site du comité d'experts de l'HCERES, la nouvelle direction de l'UMR s'est progressivement mise en place et l'UMR a changé de nom pour devenir ARENES en janvier 2017.

ARENES prend place à l'EHESP au sein du bâtiment Germaine Tillion et détermine sa stratégie de coopération avec l'IRSET. Après une première réunion de tout nouvel axe transversal sur l'environnement de l'UMR en mai 2016, l'objectif est dorénavant de dynamiser et structurer les forces en interne concernant cette nouvelle dimension de l'unité à côté des questions traditionnellement développées au sein de l'UMR.

À cet effet, deux nouveaux chercheurs CNRS viennent renforcer l'équipe sur le volet Environnement de l'unité.

### Equipe d'accueil Management des Organisations de Santé (MOS EA 7348)

L'année 2016 a été l'objet de différentes formes d'expertise dans le cadre de la mise en place du paquet neutre, ou du paiement à la qualité au sein des établissements de santé. Dans ce dernier cas, la recherche a aidé à la généralisation du système de financement, Incitation Financière à l'Amélioration de la Qualité (Ifaq) au sein des établissements de santé, en soutien du ministère de la Santé et la Haute Autorité de santé. Sur cette base, une expertise s'est développée dans différents lieux, l'équipe MOS étant invitée dans différents cadres (*mission Véran sur l'évolution des modes de paiement, différentes manifestations organisées par les fédérations hospitalières, présentation à Wharton School dans le cadre du séminaire du Leonard Davis Institute of Health Economics*). De même, l'expérience d'innovation organisationnelle en oncologie Capri a été récompensée dans différentes instances et présentée comme une pratique de référence (notamment, prix du manager public de l'année à l'Assemblée Nationale). Il est également important de citer les travaux sur les structures d'appui aux parcours complexes. L'équipe d'accueil a mis à profit l'année 2016 pour préparer la visite HCERES dans le cadre de la vague D.



L'équipe d'accueil Management des organisations de santé (MOS)

## Les chaires

**En 2016, l'EHESP compte au total 8 chaires, qui participent à l'activité d'enseignement et de recherche de l'établissement. Quelques faits marquants pour certaines d'entre-elles.**

### Création de deux chaires d'excellence USPC :

#### Recherche sur l'exposome

La chaire de recherche d'excellence financée par la Comue USPC et dédiée à l'étude de l'exposome chimique humain a débuté en septembre 2016. Celle-ci coïncide avec l'arrivée, en juin 2016, du nouveau spectromètre de masse à haute résolution dernière génération de Sciex (UHPLC-ESI-QTOF), également financé par la Comue USPC. Cette chaire a comme objectif principal d'apporter, à l'échelle populationnelle, de nouvelles connaissances relatives aux expositions prénatales aux polluants organiques et de contribuer à la compréhension des mécanismes d'action de ces contaminants. Cette chaire s'appuiera sur les nombreuses collaborations avec les épidémiologistes, toxicologues et biologistes de l'IRSET-Inserm 1085 et de la Comue Sorbonne Paris Cité. Un ingénieur d'étude a été recruté afin d'initier le développement analytique et un post-doc le sera en 2017.

#### Recherche en management de la santé

USPC et l'EHESP se sont associées pour créer une chaire dédiée à la recherche en « Management de la santé ». Les objectifs de la chaire sont de promouvoir la recherche et le développement des aspects managériaux des indicateurs destinés à améliorer la performance des soins, en se concentrant plus particulièrement sur les aspects qualité et sécurité.

### Zoom sur :

#### Chaire Promotion de la santé

2016, année de célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Charte d'Ottawa de l'OMS, a donné à la Chaire une nouvelle occasion de questionner l'avenir de ce champ. En ce sens, l'équipe a mené une réflexion continue et visible à travers ses participations à des conférences régionales, nationales et internationales, et par sa contribution au numéro spécial de la revue Santé Publique. La Chaire, en répondant aux demandes d'appui pour l'élaboration de projets régionaux de santé, a pu réaffirmer son expertise et l'importance de la promotion de la santé dans les politiques publiques.

La chaire via le Certificat Promotion de la santé des populations, est reconnue par les instances nationales et régionales, comme pôle de formation en prévention et promotion de la santé. La Chaire a aussi poursuivi son implication au niveau international à travers le Consortium européen de formation en santé publique et promotion de la santé (ETC PHHP).

Sur le plan scientifique, la chaire a poursuivi ses travaux relatifs au renforcement des capacités locales d'action sur les déterminants sociaux de la santé. Les activités de recherche de la Chaire vont prendre encore plus d'ampleur alors que son équipe et ses partenaires se sont vu octroyer des financements par l'INCa et l'IRESPP pour travailler sur la promotion de l'activité physique en prévention tertiaire et sur les actions en prévention et promotion de la santé des contrats locaux de santé.

#### Chaire de recherche en prévention des cancers

La chaire de recherche en prévention des cancers Inca/IReSP de l'EHESP, a réalisé sa conférence inaugurale le 5 janvier 2016. La Chaire a obtenu le financement de 3 projets de recherche. Les deux premiers, Ocaprev (Aviesan, Itmo Santé Publique et Itmo Technologies en santé) et EE-TIS (CNAMTS), portent sur les conditions d'efficacité des applications santé en prévention (une recherche méthodologique, et une évaluation de l'application Tabac Info Service). Le troisième, appelé TC-REG (AAP IReSP 2016), porte sur l'étude de l'efficacité des modalités de transfert de connaissances en prévention en milieu associatif et en ARS.

Elle a par ailleurs, développé un programme de formation continue, intitulé ISA (Interaction Science et Action) afin de favoriser l'utilisation et le transfert d'interventions probantes en prévention des cancers par les acteurs du domaine.

La chaire a été invitée à intervenir au cours de l'année dans 7 colloques nationaux ou internationaux sur les questions d'évaluation des interventions complexes et de transfert de connaissances. Elle accueille une deuxième thèse portant sur les conditions d'efficacité des objets connectés et applications santé en prévention.

### Actualités en bref :

#### Chaire Management des établissements de santé

La chaire a engagé une série de séminaires de recherches sur le thème des Groupes Hospitaliers de Territoire. Ces séminaires permettent de mixer des approches académiques (comme par exemple sur les efforts d'intégration en matière d'économie industrielle) et des retours d'expérience.

#### Chaire de recherche sur la jeunesse

La mise en œuvre des deux projets obtenus en 2015 s'est poursuivie, avec le lancement des diagnostics territoriaux de la recherche action du programme « jeunes en TTTrans » et le développement du travail de terrain dans les huit villes européennes du projet horizon 2020 « Partispace ».





## Environnement et santé

### Rejets de médicaments, détergents et biocides dans les effluents hospitaliers

Le projet de recherche SIPIBEL-RILACT (pour Site Pilote de Bellecombe en Savoie - Risques et Leviers d'Actions relatifs aux rejets de médicaments, détergents et biocides dans les effluents hospitaliers et urbains) est porté par le Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau, lauréat de l'appel à projets « Innovations et changements de pratiques : Lutte contre les micropolluants des eaux urbaines » (2013), lancé par le ministère de l'Environnement, l'ONEMA et les Agences de l'Eau (2014-2018).

L'EHESP est partenaire pour un volet de recherche sur le « changement des pratiques » relatives au circuit des médicaments et la gestion de leurs résidus en milieu hospitalier et en médecine de ville. Son objectif est d'identifier dans quelle mesure des dispositifs techniques et des usages de soins présentent des leviers ou des contraintes dans le circuit du médicament et la gestion de leurs résidus, pour un changement de pratiques réduisant les rejets dans les eaux.

En amont de la recherche, une étude s'est intéressée à la façon dont sont qualifiés et quantifiés les micropolluants, et plus spécifiquement les résidus de médicaments. Une première connaissance des protocoles d'analyse des micropolluants et résidus dans l'eau, de leur mise en œuvre et des normes de pollution de l'eau a pu être ainsi réalisée au sein du Leres. Le paradoxe du médicament tient à ce qu'il désigne à la fois une substance ou produit destiné au soin et un « risque » dans les usages. Le médicament devient « micropolluant », lorsque son devenir n'est plus maîtrisé, que des traces sont retrouvées dans certains milieux naturels ou anthropisés, et enfin que ces traces sont reconnues problématiques.

Une seconde étude, de type socio-anthropologique, consiste à recenser et comprendre les conditions dans lesquelles sont utilisés les médicaments par les soignants, leur devenir dans le circuit du médicament et dans l'après-usage (rejets), pour permettre de mieux prendre en compte ces rejets.

L'analyse des usages et procédures d'administration des médicaments s'intéresse aux dispositifs techniques employés au fil des pratiques de soins. Un premier inventaire de dispositifs existants (matériels et équipements de délivrance de médicaments, de collecte des excréta et effluents) est en cours afin de déterminer les pratiques actuelles instrumentées contribuant à limiter les rejets de médicaments dans l'eau.

### Pollution atmosphérique et issues de grossesse

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Paris et son service de la Protection Maternelle et Infantile, une analyse épidémiologique de la relation entre les issues de grossesse et l'exposition à la pollution atmosphérique est conduite à partir des données anonymisées des certificats de santé du 8<sup>ème</sup> jour (CS8). L'originalité de ce travail est de porter l'analyse à la fois à l'échelle individuelle et à l'échelle des unités spatiales constituées des IRIS (unités définies par l'INSEE, pour lesquelles sont exploitables de nombreuses informations issues du recensement ou d'autres bases de la statistique publique).

Ce travail s'inscrit dans le lignée des précédents travaux menés par la même équipe qui mettent en évidence qu'un stress d'origine environnementale se manifestera de manière plus ou moins marquée selon différents facteurs de vulnérabilité liés à l'histoire et le milieu de vie des personnes et à leurs caractéristiques socio-économiques.

### La qualité de l'air intérieur dans les établissements

La maîtrise de la qualité de l'air est un enjeu primordial dans les environnements sensibles, notamment le milieu hospitalier, comme en témoignent la surveillance et le contrôle de la qualité biologique de l'air des hôpitaux, intégrés dans la démarche de prévention des infections nosocomiales.

L'objectif du projet QAIHOSP était de disposer de données qualitatives et quantitatives sur la contamination de l'air intérieur hospitalier par des substances chimiques et des agents microbiens afin d'évaluer l'exposition du personnel, des visiteurs et des patients et la variabilité spatio-temporelle de ces contaminations.

Les prélèvements ont été réalisés dans 7 pièces de deux établissements de santé, choisies en lien avec l'activité, au cours de l'été 2014 et en hiver 2015. Ces campagnes ont permis l'analyse de paramètres chimiques et le prélèvement d'agents microbiologiques (moisissures, bactéries et virus). En parallèle, les paramètres de confort (température, pression, humidité et CO<sub>2</sub>) ont été mesurés in situ.

Lors de ces campagnes, il a pu être mis en évidence une pollution « plutôt faible » de l'air intérieur dans ces deux hôpitaux, résultant principalement d'une ventilation double-flux induisant un renouvellement d'air important. Néanmoins, une variabilité spatiale a pu être observée pour les concentrations en alcools liée probablement à l'utilisation intensive de solutions hydro alcooliques dans certains services. Aucune différence n'a pu être observée entre les deux établissements concernant la contamination fongique ou bactérienne.



## Sécurité sanitaire

### Parcours de soins des patients atteints de sclérose en plaques à partir des données médico-administratives en France - Etude SEPTYCO

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie chronique du jeune adulte affectant environ 100 000 personnes en France. Parce qu'elle requière une prise en charge pluridisciplinaire, la SEP entraîne en général une forte consommation de soins sur une longue durée avec cependant des variations potentielles selon le niveau de handicap des patients. En France, peu de données sur ces parcours et consommations de soins liés à la SEP existent. Les bases médico-administratives de l'Assurance Maladie récemment ouvertes aux chercheurs devraient permettre de répondre à ces questions.

L'étude s'articule autour de trois axes de recherche : les parcours de soins des personnes atteintes de SEP en France sur la période 2007-2016 ; les nouveaux traitements de la maladie et le suivi des recommandations de prise en charge ; et l'estimation des comorbidités et du handicap associés à la SEP. Pour ce faire, la population d'étude ainsi que leur consommation de soins seront identifiées dans le SNIIRAM (Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie) et le PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information).

L'étude SEPTYCO est coordonnée par l'EHESP et fait l'objet d'une thèse de doctorat. Elle a été approuvée par l'Institut des Données de Santé (IDS) et est financée par l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) dans le cadre de la plateforme rennais PEPS (Pharmacologie Epidémiologie des Produits de Santé).

### L'eau dans la ville (projet UFS-eau): une composante majeure pour un urbanisme favorable à la santé

Ce projet, financé par l'ARS Bretagne, s'inscrit à la fois dans le nouvel axe de recherche « risques sanitaires associés aux nouveaux usages de l'eau dans la ville » développé par le LERES et dans le programme de recherche transversal URBASET « Urbanisme, Aménagements, Santé, Environnements, Territoires » (programme ESSOR de l'EHESP) qui vise à promouvoir un urbanisme favorable à la santé.

Dans le contexte actuel de changement climatique et d'urbanisation croissante, les principaux enjeux autour de « l'eau dans et pour la ville » restent l'approvisionnement sécurisé en eau de qualité et la lutte contre les inondations.

Néanmoins, le déploiement des concepts de villes durables ou de « water sensitive cities » conduisent les collectivités à considérer la thématique de l'eau dans la ville à travers ses multiples dimensions (environnementale, sociale et économique). L'ensemble de ces dimensions impliquent des choix d'aménagement qui permettent de lutter contre les îlots de chaleur et les inondations, de récupérer et réutiliser les eaux de pluie, de préserver la ressource, d'envisager des baignades urbaines ... tout en veillant à ne pas générer de nouveaux risques sanitaires.

Par ailleurs, l'eau est également source de bien-être à travers certains usages (loisirs, ...) et fonctions (services écosystémiques). Mais, tous ces aspects sont généralement abordés séparément dans les réflexions d'aménagement.

Le projet UFS-eau a pour objectif de co-construire un modèle de causalité permettant d'explicitier les multiples impacts (bénéfiques/risques) sur la santé de la composante « eau dans la ville ». Concrètement, il permettra aux décideurs d'aborder la composante « eau » dans sa globalité en identifiant les variables sur lesquelles ils peuvent agir pour maximiser les bénéfices et minimiser les risques pour la santé.

## Promotion de la santé et prévention

### Evaluation des préférences populationnelles autour des vaccinations utilisant l'analyse conjointe (ConjointVac)

Comprendre et atténuer l'hésitation vaccinale est une priorité de santé publique en France et au niveau international. Des études qualitatives et quantitatives ont permis d'identifier plusieurs facteurs qui influencent la décision vaccinale : la perception du risque lié à la maladie et au vaccin, l'acceptation du vaccin chez les proches et dans le groupe des pairs (conformisme social), le degré de confiance accordée aux autorités et la perception du potentiel à protéger d'autres personnes (protection indirecte et altruisme). Le poids relatif de ces facteurs et la façon dont ils interagissent n'est par contre pas connu. Afin d'adapter la communication et les stratégies des programmes de vaccination, il est important de connaître ces préférences dans la population et dans les sous-groupes spécifiques dans une perspective de marketing social.

Dans le cadre d'une collaboration pluridisciplinaire et internationale, incluant l'épidémiologie, la psychologie sociale, l'anthropologie et l'économie, nous avons développé un outil d'analyse conjointe pour évaluer les préférences autour d'une vaccination hypothétique. Dans l'analyse conjointe, une série de scénarios - qui diffèrent entre eux par des attributs (caractéristiques de la vaccination ou du programme) - est présentée aux participants invités à prendre une décision théorique.

Lors d'une première étude auprès de 800 étudiants rennais, menée en collaboration avec le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et Promotion de la santé (SIMPPS), nous avons étudié la proposition par un médecin d'une vaccination immédiate et gratuite contre une maladie invasive à méningocoque C et la rougeole.

Notre but est de mener ce type d'études sur d'autres vaccinations, dans différentes populations cibles et en comparaison internationale. Le groupe d'investigateurs inclut l'EHESP, l'école économique d'Aix-Marseille, et l'institut of public health, à la Charité, Berlin.

### Projets de recherche

Le bureau des contrats de recherche a accompagné les chercheurs pour le dépôt de 137 projets de recherche, et a obtenu en 2016, 47 projets de recherche et d'expertise (intégrant les analyses réalisées par le LERES) pour un financement revenant à l'EHESP de 6.384 millions d'euros, soit un ratio de quasiment 1 projet obtenu pour 2 déposés. Ce ratio illustre la forte capacité des enseignants-chercheurs de l'EHESP à attirer des ressources propres dans le domaine de la recherche, environnement extrêmement concurrentiel.

### Publications

En 2016, on compte au total 152 ACL (articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales) et 36 ouvrages ou chapitres d'ouvrages scientifiques publiés par les enseignants-chercheurs de l'EHESP.

### Habilitation à diriger des recherches

En 2016, l'EHESP a poursuivi l'accompagnement de ses professeurs pour l'obtention de leur habilitation à diriger des recherches (HDR), et deux HDR ont été soutenues, amenant le nombre d'HDR à 24.

## Les programmes transversaux

En 2016, les programmes d'émergence et de soutien à des structures ouvertes de recherche (ESSOR), promotion de la santé et sécurité sanitaire ont poursuivi leurs travaux. En fin d'année, un nouveau projet traitant des questions d'urbanismes et de santé a été initié.

### Nouveauté : urbanisme et santé

L'EHESP développe depuis 2011 un axe transversal de recherche et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme favorable à la santé (UFS) et l'Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) en collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs de la santé publique, de l'urbanisme et de l'environnement.

Pour soutenir ces activités un nouveau programme ESSOR « Urbanisme, Aménagements, Santé, Environnements, Territoires » (UrbASET) a été initié fin 2016 et le premier séminaire s'est déroulé avec un double objectif : débattre avec des experts nationaux et internationaux des approches conceptuelles mobilisées (approches écosystémiques de la santé, exposome, politiques publiques urbaines, etc.) et mettre en place un réseau collaboratif de recherche et d'expertise multidisciplinaire regroupant des acteurs de la recherche et des professionnels. Lors de cette journée, une trentaine de participants ont manifesté leur intérêt. Les échanges se poursuivront en 2017 à travers l'organisation de séminaires thématiques



### Actualité : promotion de la santé

Le programme ESSOR pour la promotion de la santé débuté en 2014, vise à favoriser les collaborations entre différents départements, impliqués dans des champs disciplinaires variés, susceptibles de contribuer à développer des approches de promotion de la santé, à développer les connaissances en ce domaine et à promouvoir des partenariats externes. En 2016, cette initiative a été déclinée sous forme de séminaires thématiques organisés de manière mensuelle de janvier à décembre. Les séminaires ont permis d'aborder des thématiques de recherche variées, qui éclairent du point de vue méthodologique ou thématique le champ de recherche en promotion de la santé. En 2016, ces thématiques de recherche ont porté sur les politiques de santé globale ; l'évaluation d'impact en santé ; la santé des femmes au travail ; la participation des jeunes ; les objets connectés et la prévention primaire ; le transfert de connaissances ; le lien parent-école et la santé en milieu scolaire ; le travail en équipe en milieu hospitalier ; la notion de complexité ; l'utilisation du jeu en santé publique.

Ces séminaires contribuent à poursuivre l'interconnaissance des équipes et des travaux de recherche menés au sein de l'EHESP, d'inviter des experts venus d'universités extérieures, en France (universités de Paris 8 et de Clermont-Ferrand, EHESS, fondation Maison des Sciences de l'Homme) et à l'international (universités de Montréal, de Liège) et de nourrir les réflexions dans le domaine de la promotion de la santé. Ces séminaires se poursuivent en 2017.

## Une approche interdisciplinaire au service de la santé publique

### Le projet européen ParticipaTIC

Le projet européen ParticipaTIC est un projet de formation. Il s'inscrit dans les travaux visant à améliorer la participation sociale des personnes handicapées, dans le prolongement de la loi de 2005, de la Stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées et de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Il est porté par l'EHESP, en partenariat avec neuf organismes opérateurs de formation continue ou associations : Gravir ; Haute École Libre de Bruxelles ; Haute École Louvain en Hainaut (Belgique) ; Institut de Formation en Pédiatrie-Podologie, Ergothérapie, Masso-Kinésithérapie ; Collectif Handicap 35 ; Fédération Handicap International ; Université Catholique de Lille (France) ; Technical Assistance (Roumanie) et Association pour le Handicap Mental (Suisse). Il est financé sur trois ans par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ et par la Confédération suisse.

Co-construit avec les personnes concernées, il vise à améliorer les compétences des personnes exerçant une fonction de représentation des personnes handicapées, en particulier celles renforçant leur plaidoyer auprès des décideurs et des instances représentatives en matière de droits des personnes et celles développant une collaboration participative avec tous les membres d'une organisation.

Il s'agit de réaliser une plateforme d'apprentissage collaborative, accessible gratuitement sur Internet et répondant aux normes d'accessibilité numérique, et un guide méthodologique de conception participative d'un tel environnement d'apprentissage. Ces productions seront disponibles en français, roumain puis en anglais. La plate-forme permettra de rendre accessibles des ressources pour renforcer les capacités à défendre les droits des personnes handicapées. Le guide méthodologique favorisera la réalisation ultérieure d'environnements similaires permettant à des personnes handicapées d'œuvrer dans d'autres associations.

### La démocratie en santé

En tant que membre de l'Institut pour la Démocratie en santé (IPDS), l'EHESP a porté et développé la thématique de la participation des citoyens en santé en lien étroit avec les ARS (organisation du 1<sup>er</sup> séminaire des Présidents de CRSA, pilotage et animation d'un atelier sur la participation regroupant les acteurs du champ médico-social, réponse aux demandes de formation intra des ARS, étude EHESP-DGOS sur le label et concours Droits des usagers...). Fin 2016, le recrutement d'un maître de conférences des universités sur la démocratie en santé, permettra à l'EHESP de renforcer cette thématique de santé publique qui s'inscrit directement dans les axes prioritaires de son COP.

### Polluants émergents dans l'air ambiant de l'Anses

L'évolution des technologies et des activités socio-économiques peut avoir comme conséquence un accroissement des émissions ou des concentrations dans l'air ambiant de certains polluants peu ou pas émis jusqu'à présent. Ainsi, certains polluants atmosphériques non pris en compte aujourd'hui par les diverses réglementations relatives à la qualité de l'air peuvent constituer des substances préoccupantes au regard de leur impact potentiel sur la santé ou l'environnement. Dans ce contexte, l'Anses a été saisie par les ministères en charge de l'écologie et de la santé afin de dresser un état des lieux des polluants chimiques de l'air ambiant pouvant constituer des substances d'intérêt au regard de leur impact potentiel sur la santé ou sur l'environnement.

Afin de répondre à cette demande, un groupe de travail « polluants émergents dans l'air ambiant » a été créé. La première phase des travaux du groupe consistera à définir une méthode d'identification des polluants émergents dans l'air ambiant, et des variables à considérer. La deuxième phase aura pour objectif de hiérarchiser les polluants identifiés dans la première phase, en croisant notamment des critères relatifs aux sources d'émission, aux variations spatio-temporelles, aux populations exposées et aux connaissances toxicologiques et environnementales associées aux substances identifiées.

La présidence du groupe de travail a été confiée à un enseignant-chercheur de l'EHESP.

### Plan national santé environnement : objectifs et indicateurs de résultats

Des enseignants-chercheurs ont participé à l'expertise confiée au Haut Conseil de la Santé Publique par les ministères en charge de la santé et de l'environnement pour proposer des « objectifs de résultats » pour les 107 actions retenues par le troisième plan national santé environnement (PNSE3, 2015-2019), et les indicateurs associés, dont l'évolution temporelle permettra d'évaluer l'impact du plan. Les finalités générales du PNSE3 sont de réduire les risques pour la santé qui pèsent sur la population générale et plus particulièrement sur les personnes les plus vulnérables ou les plus exposées, et à diminuer la part des inégalités de santé qui sont liées aux déterminants environnementaux (qualité de l'air extérieur et intérieur, qualité des eaux, sites et sols pollués, risques émergents et ré-émergents, agents physiques, changement global, qualité de l'alimentation).

Permettant de donner un caractère plus opérationnel aux actions du Plan, le rapport « d'évaluabilité » du PNSE3 s'est intéressé à la qualité et à l'accessibilité des nombreuses bases de données environnementales ou sanitaires existantes et a apprécié leur capacité à renseigner les indicateurs de résultats du Plan. La présidence du groupe de travail a été assurée par un enseignant-chercheur de l'EHESP.



## Systèmes d'information en santé

L'institut des données de santé (IDS) a pour mission d'assurer la cohérence et de veiller à la qualité des systèmes d'information médico-administratifs tels que le SNIIRAM et le PMSI pour favoriser l'utilisation de ces bases à des fins d'études et de recherche en santé publique. En tant que membre associé de l'IDS, l'EHESP est invitée à la Commission d'analyses et de diffusion de l'information statistiques (CADIS) qui se réunit 6 fois par an et qui a pour mission de « garantir la qualité du recueil et du traitement des données relatives aux dépenses d'assurance maladie ».

Afin d'accompagner les demandes d'utilisation des données du SNIIRAM, l'IDS met à disposition un ensemble de documents et de formulaires, et offre un service personnalisé. Dans ce contexte et dans l'attente de l'application de la Loi de modernisation de notre système de santé du 28 décembre 2016, l'expertise d'un enseignant-chercheur de l'EHESP sur l'utilisation des données de l'Echantillon Généraliste des Bénéficiaires ou EGB (échantillon permanent au 1/97<sup>ème</sup> du SNIIRAM) lui a valu d'être sollicité pour évaluer la pertinence et la qualité de certains projets.

Avec l'application de la Loi de modernisation de notre système de santé, l'Institut National des Données de Santé (INDS) succèdera à l'actuel IDS. Il deviendra le guichet unique pour l'accès au Système National des Données de Santé (SNDS) qui regroupera dans un premier temps les données du SNIIRAM, du PMSI et du CépiDC. Dans ce projet d'ouverture des données de santé à la communauté des chercheurs en santé publique, l'EHESP est activement impliquée.

## Congrès Adelf Epiter

L'EHESP a accueilli du 7 au 9 septembre, le congrès conjoint de l'association des épidémiologistes de langue française (Adelf) et de l'Association pour l'épidémiologie de terrain (Epiter). Huit communications orales de membres de l'EHESP, dont quatre par des doctorants en premier auteur ont été proposées. Elles concernaient les sujets suivants :

- la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique, avec un focus sur la problématique des inégalités d'accès aux soins, notamment à la transplantation rénale,
- l'élaboration d'indicateurs géographiques permettant de caractériser les disparités territoriales,
- l'efficacité vaccinale ; la mesure du handicap à partir des bases médico-administratives,
- et le suivi des enfants prématurés.

## Développement de nouvelles compétences dans le domaine de l'analyse de contaminants dans les matrices biologiques

En 2014, le LERES s'est rapproché du laboratoire d'Ecologie Animale et d'Ecotoxicologie (LEAE) de l'Université de Liège, laboratoire de référence notamment pour l'analyse dans le sang de la chlordécone, un pesticide organochloré autorisé entre 1972 et 1993 aux Antilles françaises pour lutter contre le charançon du bananier. L'objectif était de développer une méthode d'analyse de ce pesticide dans le sang en s'appuyant sur l'expertise du LEAE.

Après visite de chacun des laboratoires, échanges techniques et revue de la littérature, le développement de la méthode a été finalisé fin décembre 2016. Un essai d'inter-comparaison a été initié début 2017 afin de valider ce transfert de compétence. À terme, celle-ci permettra de répondre aux besoins de la communauté des chercheurs dans la conduite de leurs travaux menés aux Antilles.





# 5

## Des acteurs, des ressources

### La gouvernance, les instances

Le **conseil d'administration** comprend 33 membres répartis de la façon suivante :

- 19 membres nommés conjointement par les ministres de tutelle : représentants de l'Etat, des organisations syndicales les plus représentatives d'employeurs et de salariés, des établissements publics de santé, des associations d'anciens élèves, personnalités qualifiées dans les domaines d'activité de l'école,
- 14 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, des autres personnels d'enseignement et de recherche, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, des élèves fonctionnaires, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat et représentant des autres étudiants.

Il s'est réuni à 5 reprises au cours de cette année 2016, avec notamment, suite au renouvellement complet des instances, une séance d'installation le 09/06 et l'élection du Président et du Vice-président.

Lors des diverses séances, les traditionnels sujets budgétaires et financiers ont été inscrits à l'ordre du jour : compte financier (25/02), budget rectificatif et débat d'orientation budgétaire (12/07) et budget initial 2017 (15/12). En outre, des points réguliers d'information concernant le rétablissement progressif de la comptabilité analytique ont été réalisés. Par ailleurs, d'autres dossiers particulièrement importants ont été présentés et approuvés : la nouvelle organisation de la direction des études et la nouvelle politique de restauration (25/02) ; le projet de convention de gestion du nouveau bâtiment Germaine Tillion (avec l'Université Rennes 2) et le rapport d'activité des Presses de l'EHESP (27/10) ; le dossier de co-accréditation de la mention de master de santé publique (avec l'Université Rennes 1) (15/12).

Le **conseil scientifique** comprend 20 membres répartis de la façon suivante :

- 8 personnalités qualifiées extérieures à l'école désignées par les ministres de tutelle et par le conseil d'administration,
- 12 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, des autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, des autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, des personnels ingénieurs et techniques de recherche, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat.

Le **conseil des formations** comprend 33 membres répartis ainsi :

- 22 membres nommés : représentants de l'Etat nommés conjointement par les ministres de tutelle, personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école nommés conjointement par les ministres de tutelle, représentants des organisations syndicales les plus représentatives des corps de fonctionnaires formés à l'école nommés conjointement par les ministres de tutelle, représentants désignés par la fédération hospitalière de France,
- 11 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, représentants des autres enseignants-chercheurs, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, des élèves fonctionnaires, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat et des autres étudiants.

Ces deux instances consultatives se sont réunies au cours de 4 (CF) et 3 séances (CS), avec des séances d'installation avant l'été pour une nouvelle mandature de 4 ans.

D'autres sujets stratégiques ont fait l'objet de présentation et d'échanges :

- au niveau du conseil scientifique, les 4 unités de recherche labellisées, des projets de nouvelles chaires (index USPC et partenariat avec MNH), le parcours doctoral en santé-travail et la démarche de labellisation européenne HRS4R ;
- pour le conseil des formations, les nouvelles missions stratégiques de la direction des études, le dossier de co-accréditation de la mention de master de santé publique (avec l'Université Rennes 1) ou encore le programme d'ouverture à la diversité de l'EHESP.

Par ailleurs, le **comité technique**, composé de 8 représentants du personnel et de 2 représentants de l'administration, est réuni et consulté sur un grand nombre de dossiers, notamment liés à la mise en œuvre du plan pluriannuel d'efficience et d'amélioration de la performance impliquant des évolutions organisationnelles (10 séances en 2016).

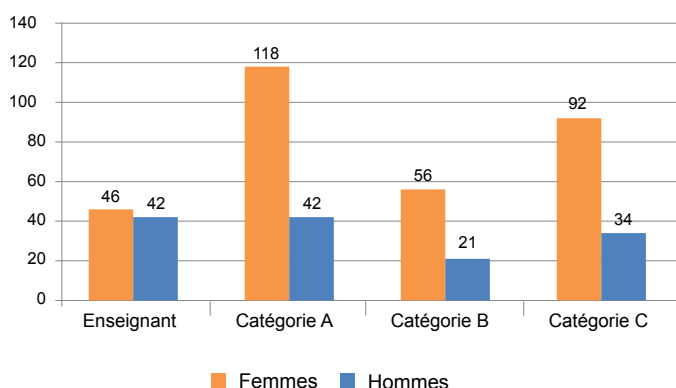
Le **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** s'est également réuni à 7 reprises au cours de l'année 2016. Une séance commune du CT et du CHSCT est désormais organisée chaque année pour échanger autour du bilan social de l'année précédente.

# Les ressources humaines

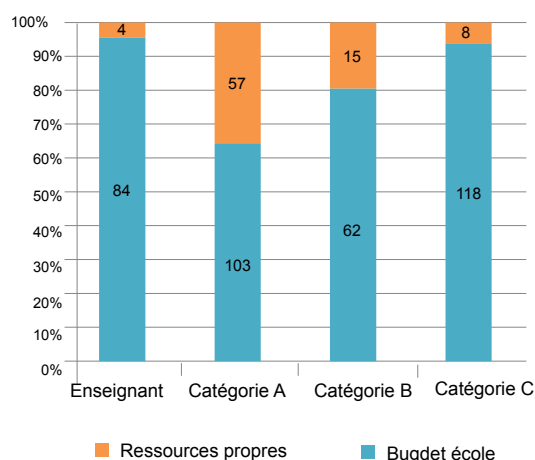
## Effectifs rémunérés

- Au 31/12/2016, l'EHESP employait 451 personnes, dont 88 enseignants et 76 personnes sur des contrats de recherche financés sur ressources propres,
- 441 élèves fonctionnaires ont été rémunérés en moyenne sur l'année,
- l'Ecole a compté 20 équivalents temps plein doctorants,
- 1 624 intervenants extérieurs ont assuré des enseignements ou participé à des jurys,
- 92 stagiaires ont été pris en charge par l'Ecole.

Répartition des effectifs au 31/12/2016  
par catégorie et par sexe



Répartition des effectifs au 31/12/2016  
par catégorie et par source de financement



La direction des ressources humaines a développé en 2016 plusieurs projets :

- accompagnement des agents de l'Ecole dans le cadre des différentes réorganisations (*entretiens, bilan de compétences, mise en situation, immersions, bilans externe, formations ...*),
- mise en place d'une phase test de 6 mois (*en cours*) du télétravail pour 10 télétravailleurs,
- obtention du label « déplacement durable »,
- réflexion en cours sur la prévention et la lutte contre le harcèlement au travail et l'égalité femme-homme,
- charte sur la gestion des personnels contractuels en cours de rédaction.

## Bilan de la formation

**Budget prévisionnel :** 270 000 €

**Budget dépensé :** 268 153 €

**Nombre de jours formation :** 1 892

## Points forts et orientations des actions de formation pour l'année 2016

- **Adaptation à l'emploi, développement des compétences des agents dans leur quotidien et évolution des emplois dans le projet de l'EHESP (76%)**

Ce domaine d'action répond aux évolutions dites « normales » du travail. On y trouve des actions de formation indispensables aux agents pour remplir les missions à leur poste de travail. Elles ont pour objet de permettre aux salariés d'évoluer vers d'autres postes relevant de leur qualification ou de leur apporter la formation nécessaire au maintien dans leur emploi lorsque celui-ci évolue.

En lien avec cette catégorie d'action, des formations spécifiques ont été déployées : formations métiers, évolutions réglementaire, accompagnement du changement, gestion de projets, management...

- **Développement des compétences des salariés et participation à l'évolution de leur qualification (24%)**

Les actions de ce type conduisent potentiellement à un changement de qualification. On entre dans un projet d'évolution concerté avec l'employeur. Pour développer leurs compétences/qualifications, les agents s'appuient sur des formations diplômantes, des bilans de compétences ou encore des préparations aux concours.

## Recrutement

13 recrutements sur des postes permanents du budget école ont été réalisés sur l'année 2016.

## L'hôtellerie et restauration

Les résidences et le restaurant, services adressés aux apprenants, intervenants extérieurs et personnels, ont fourni **56 950 nuitées** et servi **109 945 repas** (dont 8 691 le soir).

Par son vote, le conseil d'administration réuni en février, a retenu l'externalisation des services de restauration de l'Ecole à partir de l'été 2017. Des mesures transitoires ont également été adoptées à cette occasion et notamment la fermeture du service le soir qui est intervenue dès le mois d'août.

## Le compte financier

### Les données clés

	Exercice 2015	Exercice 2016
<b>Produits</b>	59 753 K€	57 205 K€
<b>Charges</b>	57 024 K€	59 452 K€
<b>Résultats nets comptables</b>	2 729 K€	-2 247 K€
<b>Capacité d'autofinancement</b>	4 369 K€	460 K€
<b>Dépenses d'investissement</b>	2 052 K€	2 121 K€
<b>Apport / prélèvement en fonds de roulement</b>	2 380 K€	-1 629 K€
<b>Fonds de roulement</b>	16 870 K€	15 241 K€

Le résultat 2016 est en forte baisse comparé à 2015. Cette baisse est principalement liée à l'obtention en 2015 d'une recette fiscale exceptionnelle perçue par l'Ecole, et à une baisse exceptionnelle de la subvention pour charges de service public du ministère des Affaires Sociales de 2,2 M€ intervenue en 2016.

Le rétablissement progressif de la comptabilité analytique et la refonte de la chaîne financière, dans le cadre, notamment, de la mise en application du décret Gestion budgétaire et comptable publique a constitué un fait marquant l'exercice financier 2016.

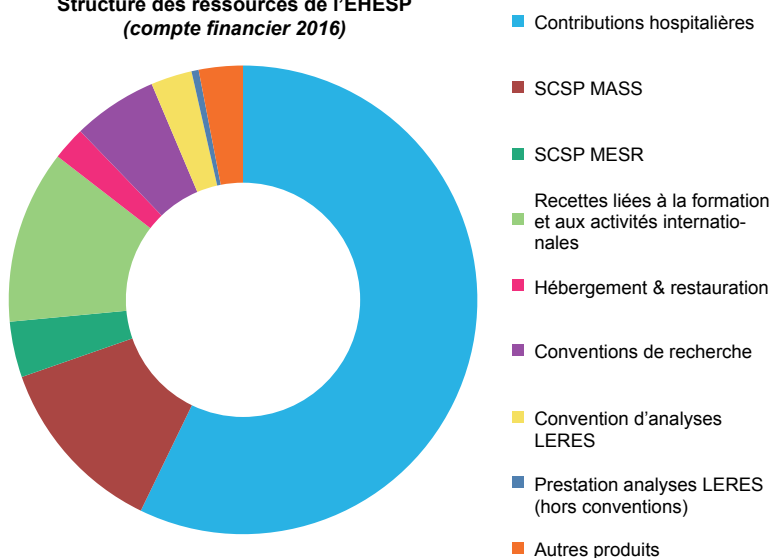
### Les ressources

Les **produits 2016** de l'EHESP sont de **57 205 K€** en baisse de +4% comparé à 2015.

Ils sont répartis entre :

- Les subventions pour charges de service public versées par le MASS et le MESR pour un montant global de 9 312 K€
- Les contributions dues par les établissements relevant de la fonction publique hospitalière pour un montant de 32 609 k€
- Les autres produits générés par l'activité de l'école sont pour l'essentiel constitués de recettes liées aux activités de formation et conventions internationales, de conventions de recherche et prestations d'analyse, des produits de l'hôtellerie et de la restauration

Structure des ressources de l'EHESP  
(compte financier 2016)



## Les charges d'exploitation

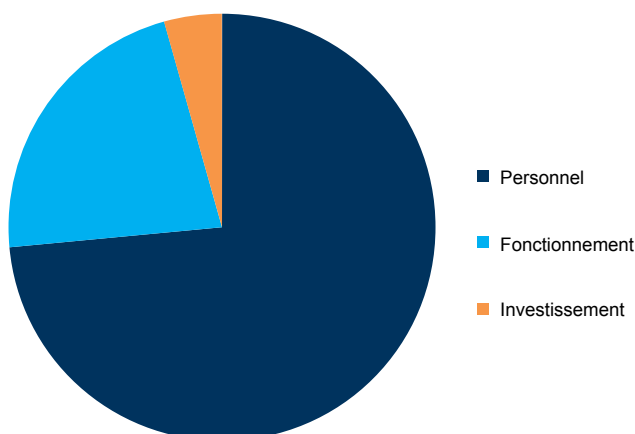
**Les charges de l'EHESP pour 2016 sont de 59 452 K€.**

Elles s'inscrivent en hausse de +2,428 K€ comparé à 2015, du fait d'une hausse des dépenses de personnel et d'une augmentation exceptionnelle des charges d'amortissement.

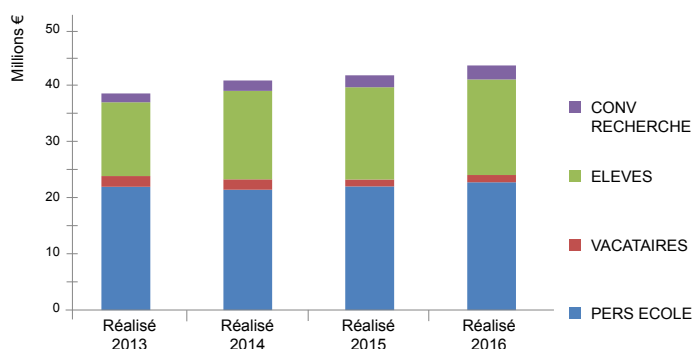
Les dépenses de personnel sont en augmentation depuis plusieurs années, notamment du fait des dépenses relatives aux élèves, et du recrutement de personnels dédiés à la recherche (avec des co-financements associés). Les dépenses de personnel s'élèvent à 43, 801 M€.

Les charges de fonctionnement, hors amortissement ont été maîtrisées conformément aux objectifs assignés au Plan d'Efficienc e et d'Amélioration de la Performance lancé en 2015. Les charges d'investissement ont augmenté de 3% en 2016. Elles sont constituées pour une grande part du dernier versement de 900 K€ pour la construction de l'IRSET, et d'un équipement nouveau de chromatographie de 360 K€ du LERES, financés pour partie dans le cadre des investissements d'avenir.

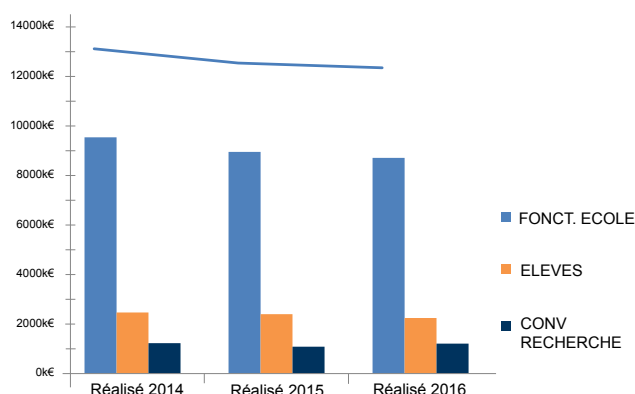
Structure des dépenses de l'EHESP  
(compte financier 2016)



Evolution des dépenses de personnel de l'EHESP



Evolution des charges de fonctionnement (hors dotations aux amortissements et provisions)



## Le pilotage des activités

**En réponse aux conclusions du rapport IGAS de juillet 2014 et aux orientations du COP 14/18, l'EHESP s'est dotée d'un centre d'appui au pilotage et au management de la qualité.**

Cette entité, rattachée à la direction de l'école, est composée de 5 agents répartis en 2 pôles : le pôle contrôle de gestion et le pôle management de la qualité.

En 2016, le centre d'appui au pilotage et au management de la qualité :

- a participé au montage et au déroulé du premier séminaire annuel de la communauté enseignante,
- a lancé et assure le suivi et l'animation du processus d'auto-évaluation dans le cadre de l'accréditation HCERES,
- a mis en place et produit des documents d'analyse de coûts d'un panel de formations – base 2015,
- a mis en place et produit une cartographie financière des activités – base 2015,
- a mis en place et produit des documents de synthèse visant au suivi des heures d'enseignement,
- a assuré l'évaluation des enseignements et les enquêtes d'insertion,
- a participé à des projets structurants et stratégiques.

## Le système d'information et de télécommunication

2016 a été au cœur de la transformation digitale, de la mobilité et de la sécurité. L'objectif est d'adapter en continu le système d'information au gré des changements d'organisation et de développement de nouvelles activités. Dans ce contexte, les compétences évoluent pour assurer un rôle fortement orienté vers le conseil et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage interne.

Ainsi, ITIL (Information Technology Infrastructure Library) est désormais le référentiel utilisé pour garantir la rationalisation du système et la mise en place des bonnes pratiques de gestion. Cette évolution permet de délivrer un niveau de service de très bonne qualité et de guider les métiers dans le calibrage et le pilotage de leurs projets, ainsi que dans la conduite du changement.

D'un point de vue opérationnel, les architectures informatiques ont adapté la manière de planifier et de délivrer les projets pour être force de proposition sur les innovations liées aux changements.

Des permanences hebdomadaires ont en parallèle été mises en place pour les apprenants afin de les accompagner dans l'usage des différents services (Wi-Fi, messagerie, cloud, ...) et des présentations en direction du personnel ont été organisées pour valoriser l'offre de services numériques à l'EHESP.

## L'immobilier

### Livraison du bâtiment IRSET (janvier 2016)

*136 occupants (LERES, INSERM et Université Rennes 1) sur 5 717 m<sup>2</sup> Surface dans Œuvre.*

Emménagement du LERES en février, ce qui a donné lieu à la fermeture de l'ancien bâtiment laboratoire.

### Livraison du bâtiment Germaine Tillion (novembre 2016)

*99 occupants (SHS, Presses de l'EHESP, MSHB et Presses Universitaires de Rennes) sur 3 671 m<sup>2</sup> Surface dans Œuvre.*

La commission départementale de sécurité ERP-IGH a émis un avis favorable à l'ouverture du bâtiment le 30/11/16. Le département SHS a emménagé en décembre.

### Accessibilité

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de l'EHESP a été validé le 15 décembre 2015 par la sous-commission départementale d'accessibilité et le dispositif d'évacuation des locaux des personnes handicapées a été validé par la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité le 8 janvier 2016.

### Site de Paris

Rassemblement de l'ensemble des activités parisiennes de l'École sur un site unique situé dans le même bâtiment que la Maison des sciences de l'homme (MSH) Paris Nord, au sein du futur campus Condorcet.

### Approbation du schéma directeur pluriannuel

#### Regroupement fonctionnel :

Dans l'objectif d'une proximité accrue entre les services, les directions et les apprenants, et d'une meilleure efficacité des services supports, une nouvelle répartition géographique au sein du bâtiment Robert Debré a été programmée au premier trimestre 2017.

#### Programme de travaux :

Il est envisagé dans une première tranche, la déconstruction du bâtiment Laboratoire, et la construction du bâtiment « Forum ». La seconde tranche consistera à la transformation en espaces administratifs du bâtiment « Séquoia », au démantèlement du bâtiment modulaire « Max Weber » et aux réaménagements des espaces extérieurs, ce afin de réduire les surfaces de bâtiments exploités dans une logique nationale d'efficacité immobilière.



Juin 2017

Direction de la communication EHESP

Crédits Photos : EHESP - Shutterstock - Freepik

École des hautes études en santé publique  
15, avenue du Pr L.Bernard  
CS 74312 - 35 043 Rennes cedex  
[www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

**U-S-PC**  
Université Sorbonne  
Paris Cité

**UNIVERSITE**  
**BRETAGNE**  
**LOIRE**

